

se livrer à des investigations qui ne sont point possibles avec de grands instruments.

M. Humbert Mollière fait l'histoire de l'ipécacuanha. La racine, qui produit cette poudre, appartient à la famille des lilacés et vient du Brésil. A la fin du XVII^e siècle, des voyageurs signalèrent les vertus de cette plante; mais employée à trop forte dose, elle n'obtint d'abord aucun succès, et c'est seulement en 1686, qu'elle fut mise en lumière par Adrien Hévétius, médecin hollandais et aïeul du philosophe de ce nom, qui reconnut son efficacité contre la dysenterie. La renommée de ce remède fut consacrée par la guérison du grand Dauphin, ce qui valut à Hévétius les titres d'écuyer, de conseiller du roi et de médecin du duc d'Orléans. Plus tard, à une époque inconnue, l'ipécacuanha tomba dans le domaine public et rendit de grands services contre la dysenterie. C'est ainsi que nous voyons dans les Mémoires du maréchal de Villars, publiés récemment par M. de Vogué, que, dans un voyage à Turin, l'illustre vainqueur de Denain, se guérit rapidement de la dysenterie, en prenant le remède d'Hévétius, contrairement à l'avis des médecins piémontais.

Séance du 30 avril 1889. — Présidence de M. Léon Roux. — M. le Président annonce que M. le docteur Max Simon, membre correspondant, pose sa candidature à la place de membre titulaire, vacante par le décès de M. le docteur Teissier. — Communication est donnée aussi de plusieurs demandes adressées pour les prix Livet et Lombard de Buffières. — Lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que l'ouverture de la prochaine réunion des Sociétés savantes aura lieu le 11 juin prochain. — M. le Président adresse ses félicitations à M. Chauveau, membre émérite, qui assiste à la séance. — M. Rougier lit, au nom de M. Ferraz, absent, un compte rendu du dernier ouvrage de M. Bouillier : *Questions de morale pratique*. Comme ce titre l'indique, l'auteur traite, dans ce volume, de quelques questions de morale pratique, en faisant appel seulement à la philosophie et à la raison. Après avoir montré que les consciences humaines sont faussées trop souvent par l'intérêt ou la passion, sans que pourtant l'être humain puisse échapper à toute responsabilité, M. Bouillier expose que la civilisation sans la morale n'est pas possible; de là le devoir pour l'homme d'État d'en assurer l'enseignement dès le